



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



24150037

Déposé / Reçu le

10 OCT. 2024

**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**

N° d'entreprise : **0465 538 236**

Nom

(en entier) : **Batimix**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Avenue de Pagodes 47 à 1020 Bruxelles**

Objet de l'acte : Modification du siège social :

PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 septembre 2024

Le douze septembre deux mil vingt-quatre, au siège social Avenue des Pagodes, 47 à 1020 Bruxelles, s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SA BATIMIX

La séance s'est ouverte sous la présidence de Monsieur BONGIORNO SALVATORE, Administrateur.

Monsieur le Président constate que le capital est entièrement représenté et l'Assemblée peut valablement délibérer.

Ordre du jour:

Modification du siège social :

Adresse actuelle du siège : Avenue des Pagodes, 47 à 1020 Bruxelles

Nouvelle adresse du siège à partir du 12 septembre 2024 : Chemin des Lièvres 246 à 5377 Hogne

Délibération :

Après diverses échanges de communication, l'Assemblée accepte cette modification à l'unanimité.

L'assemblée générale donne par la présente mandat à l'ASBL SECUREX Guichet d'Entreprises Go-Start, représenté par LIETARD Aline, afin d'accomplir les actes nécessaires à la publication dans les Annexes du Moniteur Belge de la présente décision, en ce compris procéder à la signature des formulaires de publications.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée s'est valablement clôturée.

Monsieur BONGIORNO SALVATORE
Administrateur.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/10/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)